

Grégoire Merrheim, boursier de l'IRSST

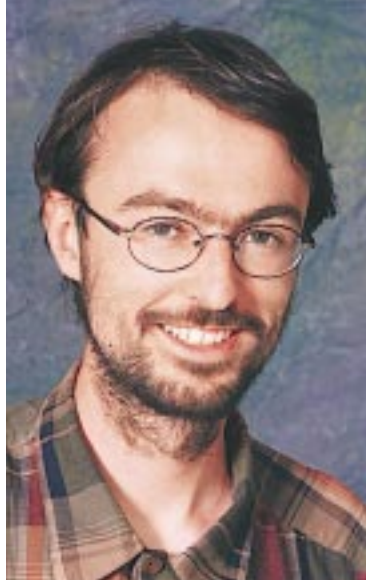


Photo Gil Jacques

Les conditions gagnantes... d'un programme d'incitation à la santé et à la sécurité du travail

Tous les chemins mènent à... la santé et à la sécurité du travail! Du moins, dans le cas de Grégoire Merrheim. Ce boursier de l'IRSST, vient juste de terminer sa maîtrise et s'apprête à poursuivre au doctorat en administration avec une deuxième bourse de l'Institut.

Sous le coup du hasard

Difficile de faire un choix de carrière éclairé à 18 ou 19 ans. Il y avait donc du hasard réfléchi dans l'inscription de Grégoire Merrheim, il y a une dizaine d'années, au diplôme en gestion des risques industriels à l'Institut Supérieur d'Études Universitaires et Professionnelles de Niort, une antenne de l'Université de Poitiers. « C'est toute la dimension humaine de ce domaine, notamment la question de la motivation, qui a éveillé chez moi un réel intérêt pour le sujet », se rappelle-t-il.

À la fin du diplôme, pas de boulot. Qu'à cela ne tienne. L'étudiant travaille comme facteur le jour et suit des cours du soir en psychologie du travail, en hygiène et sécurité ainsi qu'en ergonomie au Conservatoire national des arts et métiers. Par la suite, son arrivée au Québec lui permet de renouer à temps complet avec la santé et la sécurité du travail. Il s'inscrit à la maîtrise en administration à l'Université de Sherbrooke après avoir terminé un

cours préparatoire. Mario Roy l'invite alors à se joindre à son équipe, au sein de laquelle Grégoire Merrheim travaille également avec le chercheur Victor Haines.

Innover pour améliorer

La recherche à laquelle il participe explore les déterminants du succès d'un programme d'incitations à la santé et à la sécurité du travail. « L'angle de l'efficacité et de l'utilité des programmes avait déjà été largement exploité, relate le boursier. Nous avons donc pris le parti d'innover. »

Comment amener un individu à modifier ses comportements?

« On peut considérer les programmes d'incitations comme une façon de responsabiliser les individus face au rôle préventif qu'ils ont à jouer dans leur milieu de travail ou, encore, maladroitement, comme une solution miracle face aux problèmes de SST », explique Grégoire Merrheim. Dans le premier cas, on utilise les programmes d'incitations comme des outils de gestion présentant un fort potentiel d'efficacité lorsqu'ils sont intégrés à un plan de prévention. Dans le second cas, l'entreprise fait reposer tout le poids de ses responsabilités en matière de SST sur les épaules de ses employés, en faisant souvent abstraction de ce qu'elle pourrait améliorer sur les plans techniques ou ergonomiques. « C'est une grave erreur de penser que l'on peut remplacer les programmes d'intervention par des programmes d'incitations », insiste le chercheur.

Des résultats transférables

Le printemps dernier, Grégoire Merrheim a participé au congrès de l'Association québécoise pour l'hygiène, la santé et la sécurité du travail (AQHSST), où la

présentation de ses résultats de recherche a suscité un réel intérêt de la part du milieu. Ces résultats s'appuient sur une enquête menée par l'équipe de Mario Roy auprès des employés d'une aluminerie québécoise, incluant des membres de la direction, du syndicat et du comité de SST. Les conclusions de cette étude mettent entre autres de l'avant quatre conditions déterminantes du succès des programmes d'incitations à la SST : des valeurs de travail orientées vers la SST à l'intérieur du groupe, des relations constructives entre superviseurs et employés, une bonne cohésion au sein du groupe et, finalement, un soutien organisationnel perçu comme positif et concret de la part des employés. Selon le chercheur, on peut supposer ces conditions transférables à la majorité des milieux.

Voir toujours plus loin

Grégoire Merrheim anticipe avec un plaisir évident le début de son doctorat en administration à l'Université Laval, sous la direction de Jean-Pierre Brun. Il s'intéressera aux conséquences sur la santé et la sécurité du travail d'un phénomène en émergence au Québec, soit les équipes semi-autonomes de travail.

Avec la maturité du vieux routier, il considère son diplôme comme un tremplin vers la carrière universitaire : « Je voudrais à la fois enseigner, faire de la recherche et agir à titre de consultant, comme cela se fait dans les universités québécoises. Je considère très intéressante l'idée de trouver son propre équilibre à l'intérieur de ces trois pôles. » □

Isabelle Labarre

Le programme de bourses de l'IRSST

Grégoire Merrheim est l'un des étudiants bénéficiant du programme de bourses de l'IRSST. Celui-ci vise à combler l'écart qui existe entre les besoins de recherche et le nombre de personnes actives en santé et en sécurité du travail au Québec.

Pour obtenir des informations sur le programme de bourses de l'IRSST, on peut téléphoner au (514) 288-1551; télécopieur : (514) 288-0998.